



Recours contre un entrepreneur décédé pour des travaux de rénovation

Par **charlotte03**, le **05/05/2011** à **09:33**

Bonjour,

je me trouve dans une situation catastrophique.

en effet, l'entrepreneur qui faisait des travaux de rénovation chez moi est décédé dans l'attentat à marrakech.

je me suis rendu compte que j'avais versé trop d'argent par rapport aux travaux avancés (27000,00 euros). Sur cette somme j'ai versé un chèque de 5000,00 euros à un de ses fournisseurs.

Que doit je faire pour récupérer cette somme ?

Que doit je faire pour continuer les travaux de ma maison car elle est inhabitable? sachant qu'il était tout seul à gérer sa société ?

Merci de me répondre dans les plus brefs délais car je suis complètement perdue